



Prérequis à l'installation

Sol :

Dalle béton peinte ou carrelée.

Les sols non rigides peuvent nuire à la stabilité de la machine et sont déconseillés (solivage bois, parquet flottant sur mousse, etc.).

Température d'utilisation :

Entre 15 et 35 °C.

Alimentation électrique :

400 V triphasé + neutre + terre. Disjoncteur 40 A courbe C. Disjoncteur différentiel 300 mA. Arrivée requise à proximité immédiate de l'armoire de commande.

Air comprimé :

Pression comprise entre 7 et 10 bars. Dispositif de séchage d'air obligatoire. Débit supérieur à 350 l/min pour la VSR, 250 l/min pour la LT.

Hauteur sous plafond :

Supérieure à 3050 mm.

En dessous de cette valeur, la perche de maintien du flexible d'aspiration ne peut plus être utilisée : un autre mode de maintien du flexible doit être réalisé sur place (rail et pièces coulissantes, sangle élastique, etc.).

Dans tous les cas, la hauteur sous plafond ne peut pas être inférieure à 2400 mm.

Manutention de la machine :

Pour le levage, utiliser exclusivement les fourreaux situés sous le châssis.

Vérifier la capacité du chariot élévateur avant toute manutention.

Pour déplacer la machine au sol, deux transpalettes classiques (2500 kg) peuvent être utilisées de part et d'autre du châssis.

